

GESTION DE LA FACTURATION DES ENTREPRENEURS : L'EXTERNALISATION A LE VENT EN POUPE

Pour d'innombrables PME et indépendants, la facturation et surtout son suivi sont des tâches chronophages, non lucratives et fastidieuses. La délégation de ces compétences à une société spécialisée externe représente souvent la solution la mieux adaptée aux besoins de l'entrepreneur, qui libère ainsi du temps pour des activités plus créatrices, au bénéfice de son entreprise. La solution EASYBilling conçue et réalisée par Debtors Management devient alors l'outil idéal pour la gestion des factures clients.

Même si le client suisse est considéré généralement comme un bon payeur, il n'en reste pas moins que près de 3 millions de commandements de payer ont été notifiés en 2017 dans le pays. Près de 50% des débiteurs règlent leurs factures avec du retard et leur nombre est en hausse constante. Ce cauchemar des PME et indépendants – dont les liquidités sont souvent tendues – peut trouver sa solution auprès des sociétés spécialisées qui se chargent de toute l'administration indispensable au bon fonctionnement de l'encaissement des factures. L'exemple de la solution EASYBilling est parlant.

Le processus se veut pertinent et en adéquation avec les besoins quotidiens des entreprises. Il prend en charge tous les documents, de la livraison du produit ou de la prestation, jusqu'à son encaissement. En clair, EASYBilling permet d'établir les factures et d'en assurer le suivi de A à Z :

- › Impression, mise sous pli et expédition des factures
- › Encaissement, mise à jour des postes ouverts et édition des rappels si besoin
- › Mise au contentieux des factures impayées.

Si le débiteur ne répond pas aux sollicitations du système, ce sont les spécialistes en recouvrement qui gèrent la suite du dossier en proposant différentes solutions de paiement, en fonction de la typologie de la créance et de la capacité financière de chaque débiteur. Priorité est donnée à la recherche de solutions à l'amiable, par définition moins longues et coûteuses qu'un recouvrement judiciaire. Sans compter l'aspect pour le moins désagréable pour un patron de poursuivre un client indécrot.

La solution EASYBilling fonctionne sur le principe d'un montant forfaitaire par opération. Elle propose également d'autres services, comme par exemple la création d'offres, l'établissement nomade de rapports de travail et bulletins de livraison via une App iOS dédiée, l'intégration à plusieurs programmes comptables du marché et l'accès à de nombreuses statistiques de pilotage essentielles pour tout entrepreneur.

EASYbilling
Debtors management sa
Avenue de Montchoisi 35
CH-1006 Lausanne

+41 (21) 966 04 04
easybilling.ch | debtors.ch